Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

Où en Europe le « droit de mourir » est-il légal ?

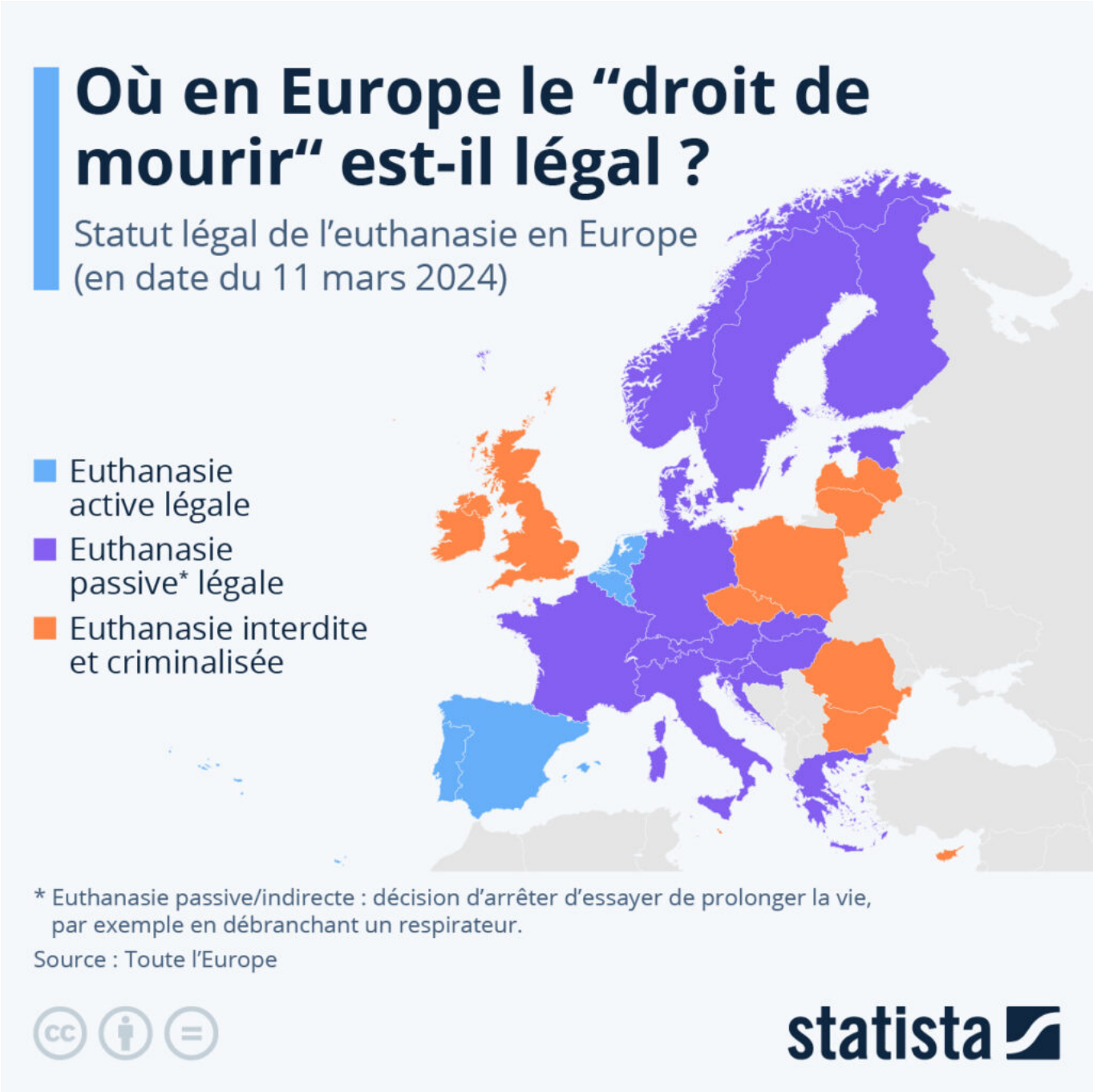

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

Au lendemain de l'interview du président de la République dans laquelle il l'évoquait, le Premier ministre, Gabriel Attal, a confirmé lundi 11 mars qu'un projet de loi pour une « aide à mourir » devrait être présenté en avril au Conseil des ministres, puis étudié à l'Assemblée à partir du 27 mai. Le texte prévoit d'offrir la possibilité « de demander une aide à mourir sous certaines conditions strictes » à certains patients atteints de maladies incurables, et, pour les patients dont la demande serait acceptée, ouvrirait la voie au suicide assisté ou possiblement à l'euthanasie.

Comme le monde notre carte, basée sur des données compilées par le site Toute l'Europe, seuls cinq pays européens ont pour le moment légalisé l'euthanasie active, c'est-à-dire le fait de donner intentionnellement la mort à un patient afin de mettre fin à ses souffrances : les Pays-Bas depuis 2001, la Belgique depuis 2002, le Luxembourg depuis 2009, l'Espagne depuis 2021, et le Portugal depuis 2023. L'euthanasie active se différencie du suicide assisté, qui consiste à se donner soi-même la mort avec l'aide d'autrui, par exemple un médecin qui prescrirait les drogues nécessaires. Elle est également différente de l'euthanasie passive, ou « laisser mourir », qui consiste à cesser d'essayer de prolonger la vie d'un patient incurable en refusant l'acharnement thérapeutique. Celle-ci est autorisée en France depuis le vote de la loi Leonetti en 2005, ainsi que dans de nombreux autres pays européens, comme le Danemark ou la Grèce. Certains pays qui reconnaissent le droit à l'euthanasie passive autorisent également le suicide assisté : c'est le cas, par exemple, de l'Allemagne et de l'Italie.

L'euthanasie reste cependant complètement illégale, et parfois sévèrement pénalisée, dans plusieurs pays d'Europe. En Bulgarie, par exemple, l'aide au suicide est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à six ans de prison ; à Malte, la peine peut aller jusqu'à douze ans. Au Royaume-Uni, l'euthanasie peut être considérée, selon les circonstances, comme un homicide volontaire ou un meurtre, et elle est passible de la prison à vie.

De Valentine Fourreau pour Statista

2023 a été l'année la plus chaude jamais mesurée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

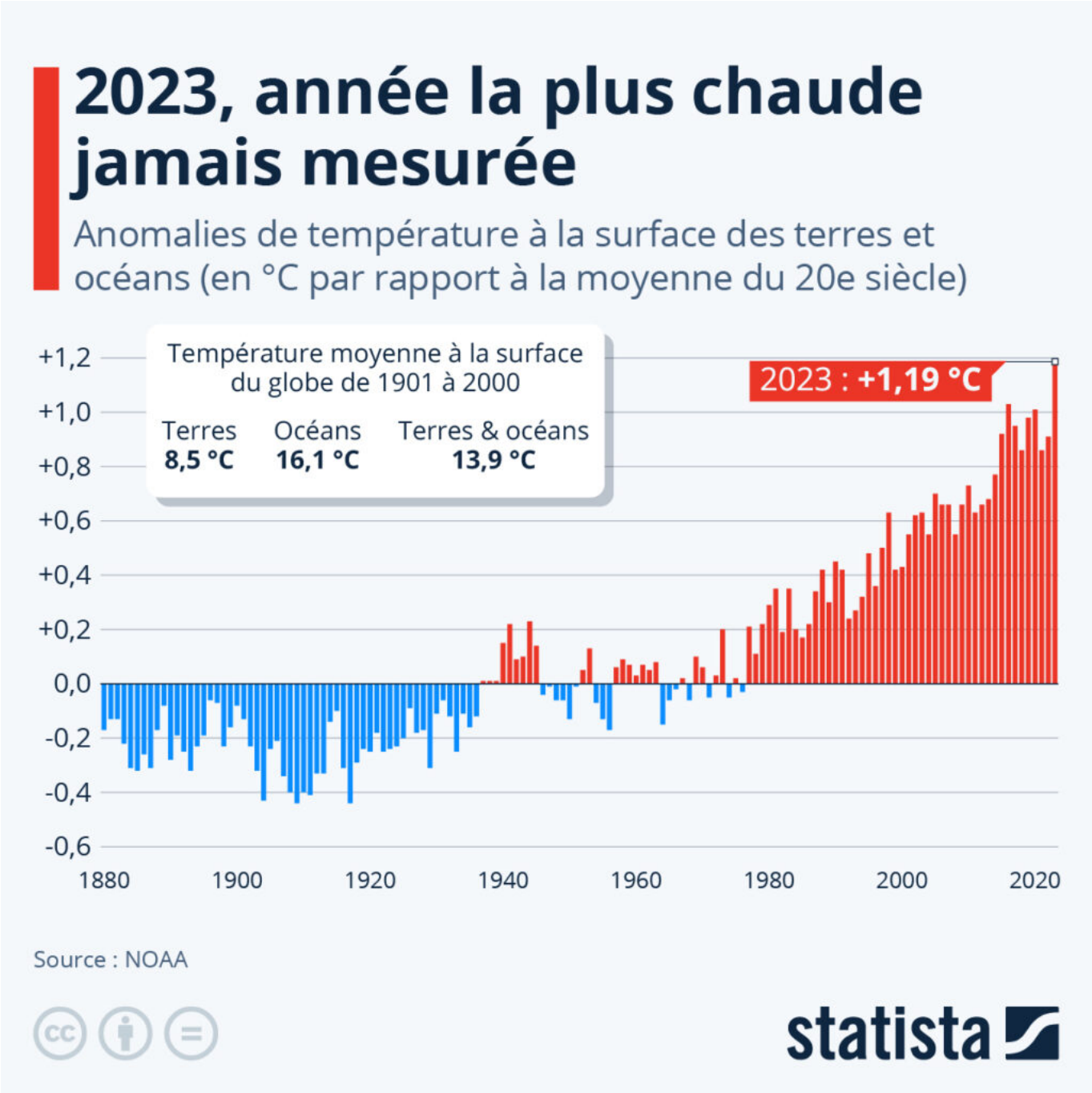

Alors que la Cour des comptes déplore que les mesures mises en places par les villes Françaises pour s'adapter au dérèglement climatique soient largement insuffisantes, un rapport de l'Agence européenne de l'environnement (AEE) souligne que ses effets risquent d'impacter bien plus l'Europe dans les années à venir. L'Europe serait en effet le continent qui se réchauffe le plus vite, et risque de faire face à des risques climatiques majeurs si des mesures pour les atténuer ne sont pas mises en place rapidement. «

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

La chaleur extrême, la sécheresse, les incendies de forêt et les inondations que nous avons connus ces dernières années en Europe vont s'aggraver, y compris dans les scénarios optimistes du réchauffement climatique, et affecteront les conditions de vie sur tout le continent », d'après l'AEE.

Comme le montre notre graphique, qui retrace les anomalies de température mondiale, sur terres et océans, par rapport à la moyenne du 20e siècle (basé les données de la NOAA), le réchauffement global tend à s'accélérer depuis une quarantaine d'années. Entre 2013 et 2022, la température moyenne mondiale a dépassé de 1,14 °C les niveaux de 1850-1900, et ce réchauffement s'accompagne d'une accélération de la montée du niveau des océans, d'une fonte record des glaciers et de conditions météorologiques extrêmes. De nombreux experts estiment maintenant que l'objectif de l'Accord de Paris, à savoir ne pas dépasser 1,5 °C de réchauffement global par rapport à l'époque préindustrielle, n'est désormais plus atteignable. Selon le rapporteur du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), François Gemenne, le seuil de 1,5 °C de réchauffement pourrait être franchi d'ici 2035.

De Valentine Fourreau pour Statista

Ramadan : la durée de la journée de jeûne selon les villes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

Le mois le plus sacré de l'islam, le Ramadan, a débuté ce lundi 11 mars en France, a annoncé la veille la Grande mosquée de Paris (GMP) dans un communiqué. Comme tous les ans, la date exacte n'est confirmée qu'à quelques jours de l'événement, lors de la « Nuit du doute. » La date de début du Ramadan n'est pas forcément unanime dans le monde et il arrive que des divergences voient le jour en fonction de l'observation de la Lune (à l'œil nu, à l'aide de la science astronomique, etc). La fin du Ramadan a, quant

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

à elle, été fixée autour du mardi 9 avril.

Durant le Ramadan, manger, boire ou avoir des relations sexuelles ne sont pas permis pour les musulmans pratiquants entre le lever et le coucher du soleil. Si la pratique du jeûne quotidien peut s'avérer éprouvante en règle générale, elle peut l'être encore plus dans des pays nordiques comme la Norvège, où la durée du jour est particulièrement longue du printemps à l'été. À Oslo par exemple, il faudra attendre en moyenne plus de 15 heures entre le suhur (repas de l'aube) et l'iftar (repas de rupture du jeûne), selon les données du site Islamic Finder pour la date du 25 mars 2024, qui correspond environ à la moitié du ramadan. En comparaison, la durée du jeûne à cette date sera de 13 h 40 min à Paris, 13 h 30 min à La Mecque et 13 h 13 min à Jakarta en Indonésie.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Les forces de l'ordre et la déontologie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

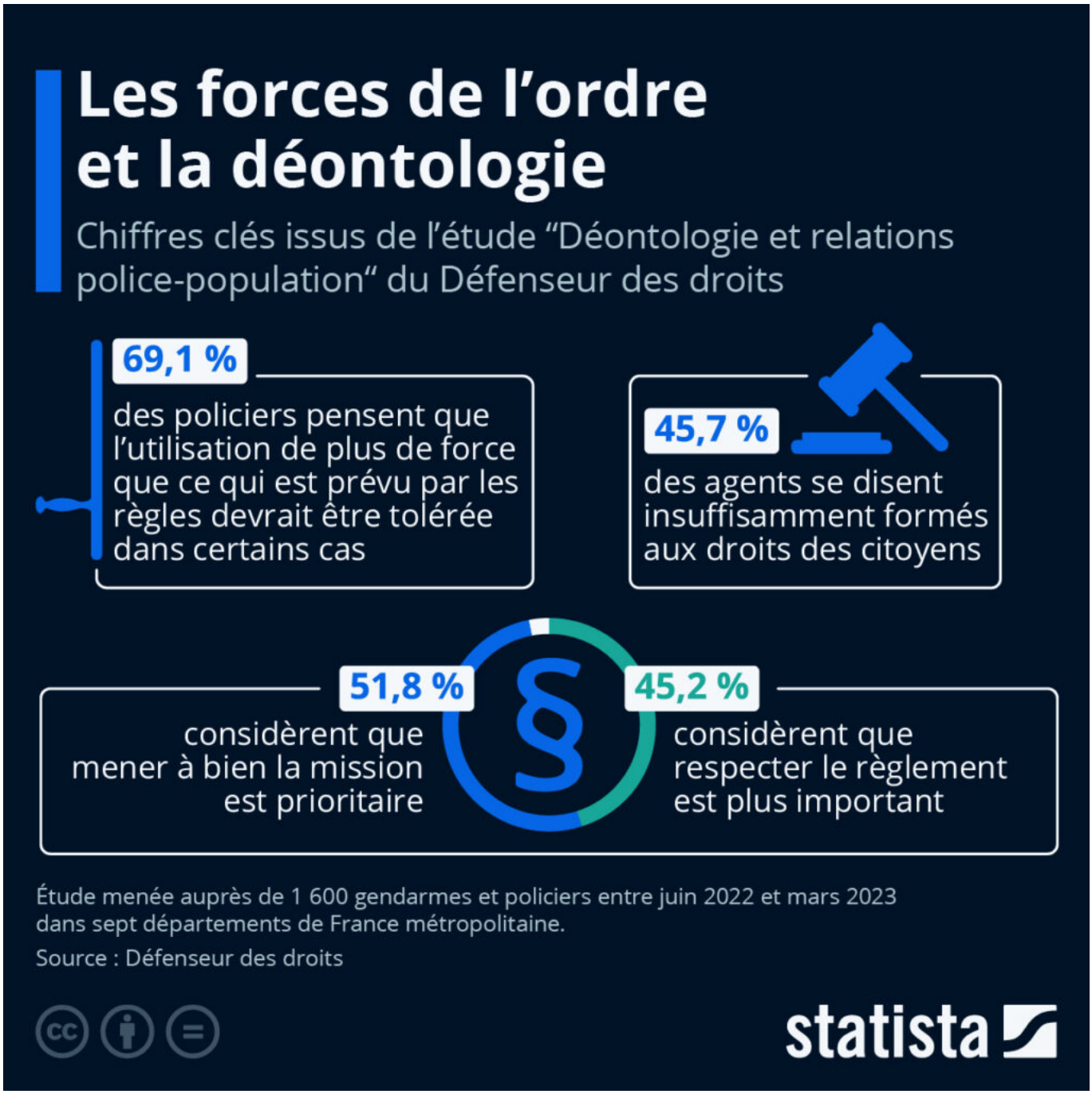

Une récente enquête réalisée par des chercheurs du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) pour le Défenseur des droits met en lumière certaines attitudes dangereuses des forces de l'ordre vis-à-vis de la population et de la loi. L'étude, intitulée « Déontologie et relations police-population », a été réalisée entre juin 2022 et mars 2023 auprès de plus de 1 600 gendarmes et policiers dans sept départements de France métropolitaine. Les résultats sont inquiétants :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

54,8 % des répondants considèrent par exemple qu'il existe souvent une contradiction entre efficacité et respect du règlement, et 69,1 % des policiers pensent que l'utilisation de plus de force que ce qui est prévu par les règles devrait être tolérée dans certains cas. Une large majorité (80,5 %) considéraient cependant le fait de donner un coup non justifié à un suspect comme grave ou très grave.

Si 53,3 % des répondants estimaient que leur mission première consiste à arrêter les délinquants et faire respecter la loi, près de la moitié des agents (45,7 %) se disaient cependant insuffisamment formés aux droits des citoyens. Malgré des interactions largement positives avec la population (70,8 % des répondants disaient avoir été remerciés au moins une fois lors du dernier mois), seuls 23,8 % des policiers et 34,3 % des gendarmes disaient pouvoir faire confiance aux citoyens pour se comporter comme il faut. De plus, 47,3 % considéraient ne pas avoir à informer et justifier de leur action devant les habitants. De façon intéressante, une large majorité des personnes ayant pris part à l'enquête (78,9 % des gendarmes et 72,7 % des policiers) se disaient assez ou très satisfaits de leur poste actuel.

De Valentine Fourreau pour Statista

Comment les dépenses sociales ont évolué en France depuis 2000 ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

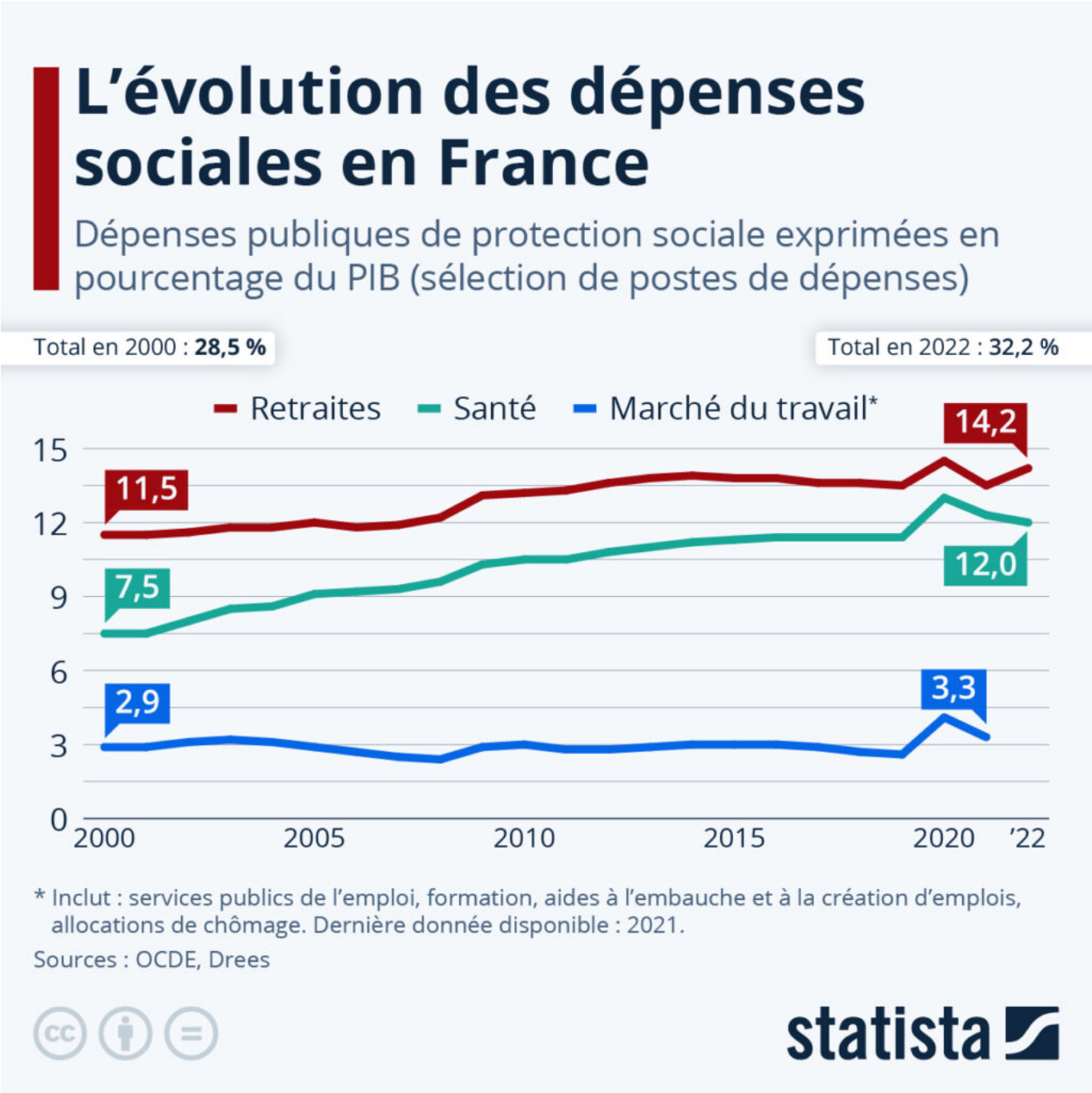

Selon les chiffres publiés par la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees), la France dépensait l'équivalent de 32,2 % de son PIB pour les prestations sociales en 2022 (dernière année disponible), soit un chiffre supérieur de cinq points à la moyenne de l'Union européenne qui se situe à environ 27 % du PIB. Comme l'indique notre graphique basé sur les données de l'OCDE et de la Drees, depuis le début du siècle, la part des dépenses sociales dans le PIB en France a augmenté de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

près de 4 points de pourcentage (contre une hausse de 2 points dans l'UE).

Dans le détail, ce sont les dépenses publiques de santé qui ont le plus augmenté, avec une part passée de 7,5 % à 12,0 % du PIB entre 2000 et 2022 (+4,5 points de pourcentage). De leur côté, les dépenses consacrées aux pensions de retraite étaient en hausse de près de 3 points depuis le début du siècle, atteignant 14,2 % en 2022. La hausse des dépenses dans ces deux postes est notamment liée au vieillissement de la population.

En comparaison, rapportées au PIB, les dépenses dédiées au marché du travail — incluant les services publics de l'emploi, la formation, les aides à l'embauche et à la création d'emplois, ainsi que les allocations chômage — sont restées relativement stables sur la période étudiée, soit autour de 3 % du PIB (hormis un pic à 4 % en 2020).

Il est important de noter que les pics de dépenses rapportées au PIB de 2009 et de 2020 correspondent à des années pour lesquelles le produit intérieur brut s'est fortement contracté, du fait respectivement de la crise financière mondiale et de la pandémie de Covid-19.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

La transformation des dépenses de consommation en France

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

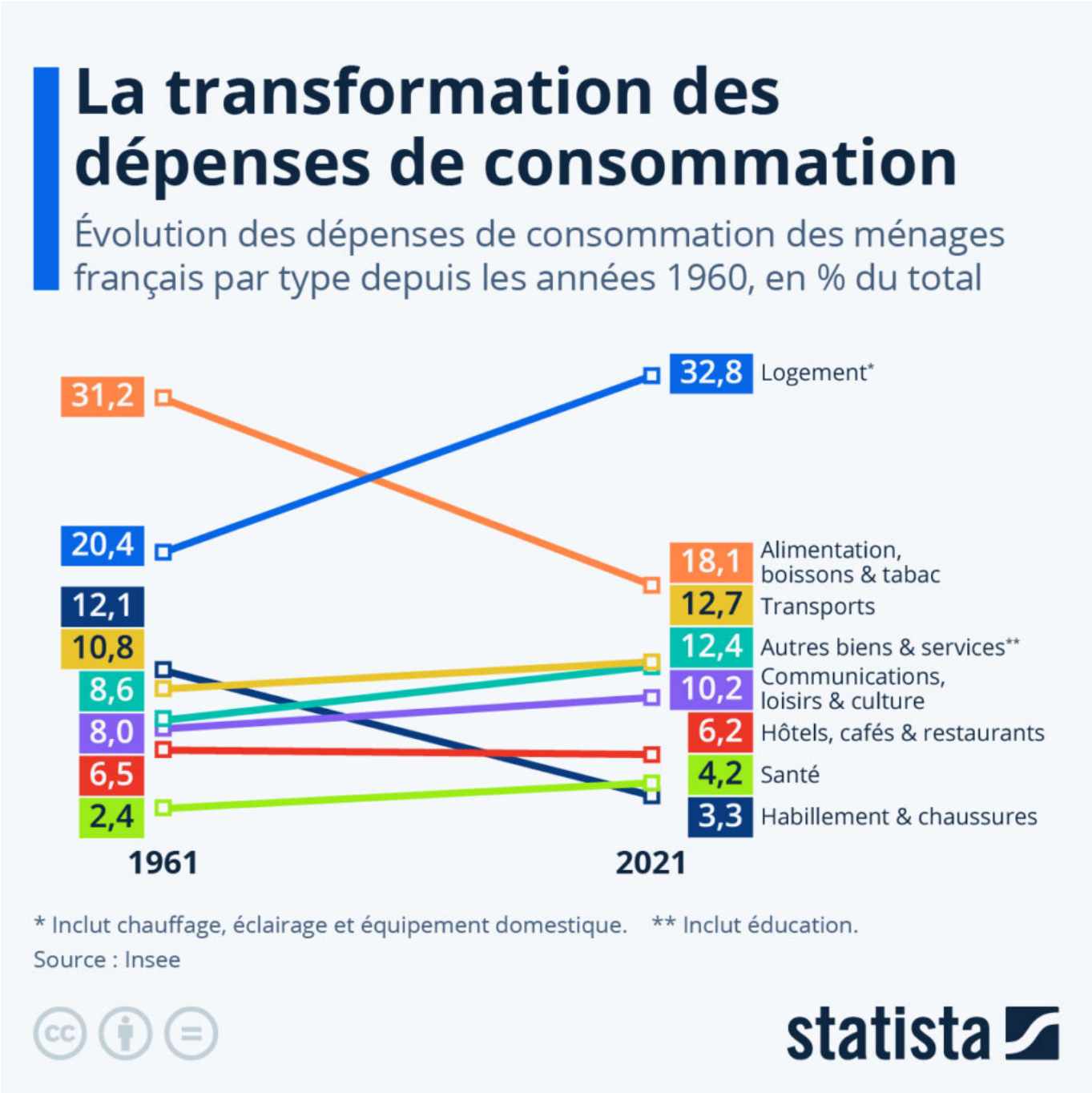

Lors du Salon de l'agriculture la semaine dernière, le chef de l'État Emmanuel Macron avait démenti une citation qui lui avait été attribuée par le journal La Marseillaise : « Les smicards préfèrent des abonnements VOD à une alimentation plus saine », assurant n'avoir jamais employé « une formule comme celle-ci ». Mais il avait ajouté : « Le problème que nous avons dans notre pays aujourd'hui, c'est que la part du revenu que les Français allouent à l'alimentation, en trente ans, elle a baissé. C'est-à-dire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

que les gens, ils dépensent plus d'argent pour le logement, pour les abonnements téléphoniques, pour des voyages, pour la télévision. Le mode de vie a changé. » Une polémique qui a notamment valu au président français des accusations de « mépris de classe. »

Comme le révèlent les données de l'Insee, la part de l'alimentation dans le budget de consommation moyen des Français a en effet nettement diminué au cours des dernières décennies. La part des dépenses d'alimentation, boissons et tabac est ainsi passée de 31 % du budget au début des années 1960, à 18 % de nos jours. Néanmoins, elle reste le deuxième poste de dépenses devant les transports (près de 13 %). Ce n'est pas le seul type de dépenses à avoir drastiquement baissé : l'habillement et les chaussures, qui comptaient pour 12 % du budget moyen à l'époque, n'en représentent plus qu'environ 3 % de nos jours.

Parallèlement, comme le met en avant notre graphique, ce sont surtout les dépenses liées au logement — incluant chauffage, éclairage et équipement — qui ont pris le plus de poids dans le budget, avec une part qui est passée d'environ 20 % à 33 % des dépenses moyennes de consommation sur la période étudiée. En comparaison, le poste de dépenses des transports (+1,9 point de pourcentage), celui des communications, loisirs et culture (+2,2 points), celui de la santé (+1,8 point), ainsi que celui des autres biens et services (+3,8 points), affichent une hausse moyenne dans le budget nettement moins importante depuis les années 1960.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Où les travailleurs sont-ils les mieux (et les moins bien) protégés ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

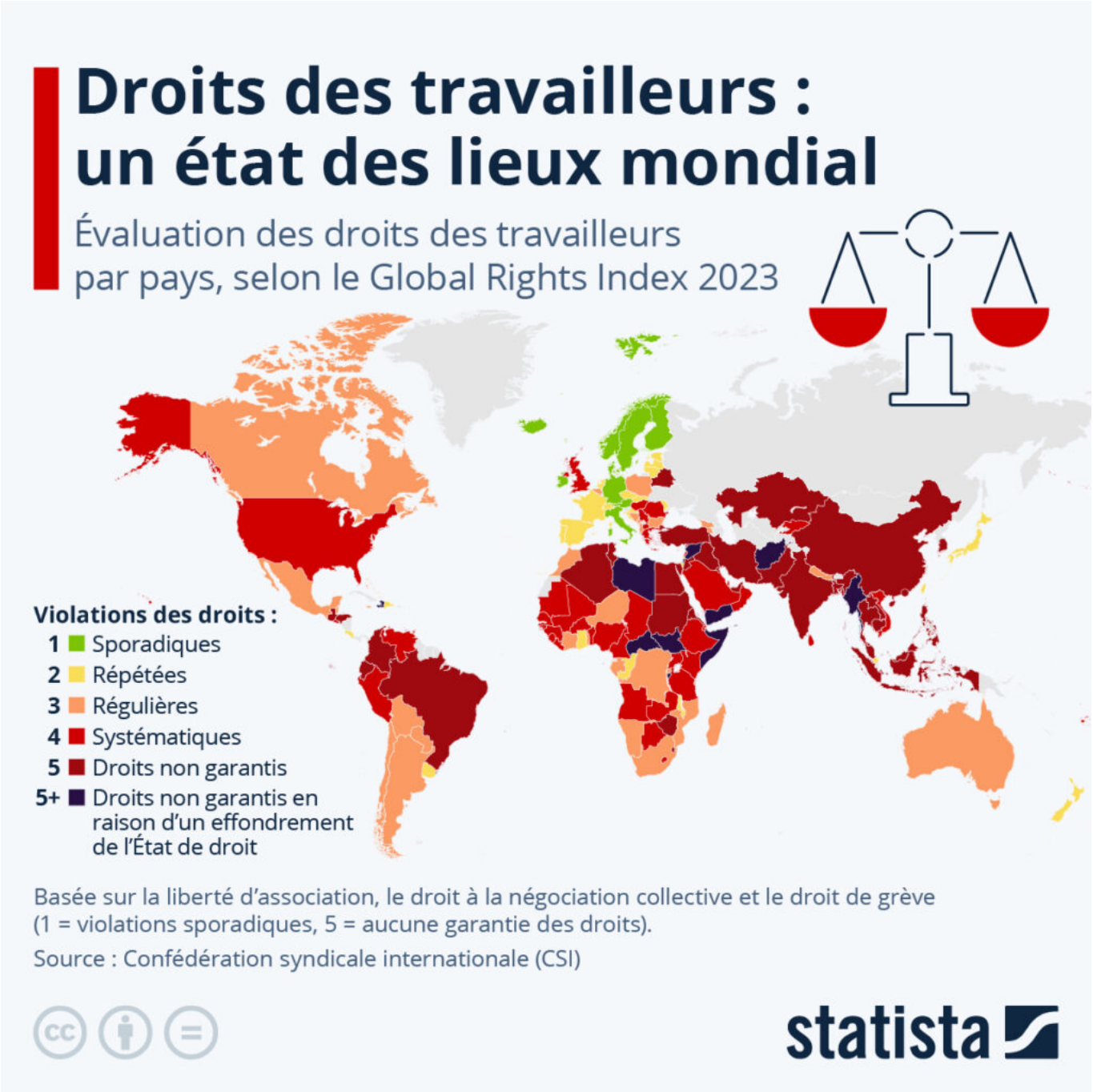

Selon la dernière étude de la Confédération syndicale internationale (CSI), les dix pays les plus défavorables aux travailleurs en 2023 étaient le Bangladesh, la Biélorussie, l'Équateur, l'Égypte, l'Eswatini, le Guatemala, le Myanmar, la Tunisie, les Philippines et la Turquie. La CSI a évalué 149 pays sur la base de la liberté d'association, du droit à la négociation collective et du droit de grève, sur une échelle de 1 (= violations sporadiques) à 5 (= aucune garantie des droits en raison de l'effondrement de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

l'État de droit).

Comme le met en avant notre carte, de nombreux pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie ont été classés dans les deux catégories les plus basses en matière de droits des travailleurs, indiquant que ces derniers n'y sont tout simplement pas garantis. On y trouve notamment des pays dans lesquels un effondrement général de l'État de droit a été constaté. L'Afghanistan, le Yémen, la Libye et la Somalie en sont des exemples. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont obtenu le plus mauvais score régional sur l'indice de la CSI, avec une moyenne de 4,53, suivis de la région Asie-Pacifique avec 4,13.

Néanmoins, des violations des droits des travailleurs sont constatées partout dans le monde. La CSI considère par exemple les États-Unis et l'Australie comme des pays où les droits des travailleurs sont systématiquement violés. Le « pays de la liberté » est ainsi moins bien loti dans ce domaine que son voisin du sud, le Mexique. Dans l'ensemble, le tableau est plutôt effrayant : 87 % des pays ont violé le droit de grève de leurs travailleurs en 2023, contre 63 % en 2014. Toujours selon le rapport, des travailleurs ont été victimes de violences dans 30 % des pays et des syndicalistes ont été assassinés dans huit pays l'an dernier, la Colombie étant le pays le plus dangereux à cet égard.

En comparaison avec le reste du monde, l'Europe protège relativement mieux les droits des travailleurs. Tous les pays classés par la CSI dans la meilleure catégorie de l'évaluation s'y trouvent et la note moyenne de la région était de 2,56 en 2023. Les nations scandinaves, en particulier, se distinguent par des conditions de travail plutôt favorables, même si des violations sporadiques des droits s'y produisent également. Avec des violations répétées constatées, la France n'est en revanche pas classée dans la meilleure catégorie de l'indice, au même titre que des pays comme l'Espagne et la Suisse (violations répétées) ou le Royaume-Uni et la Belgique (violations régulières).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Assurance chômage : quels pays sont les plus généreux en Europe ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

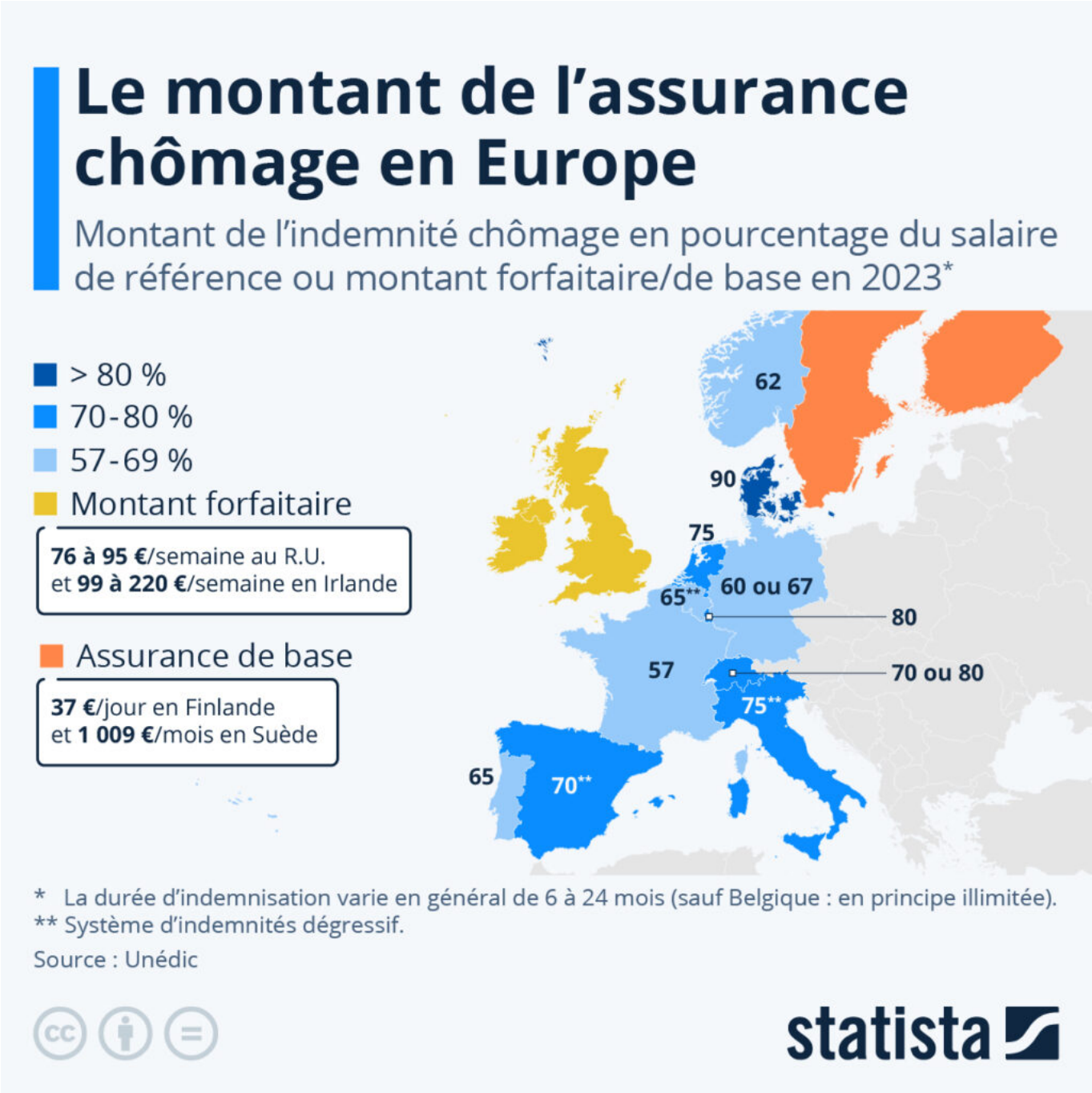

Après deux réformes entrées en vigueur en 2021 et 2023, l'assurance chômage reste dans le viseur du gouvernement français. Lors d'un entretien le mardi 27 février 2024, le Premier ministre Gabriel Attal a promis de « continuer à réformer » afin de « réduire nos déficits ». À cet égard, il s'est dit favorable à ce qu'on « rouvre le chantier » de l'assurance chômage afin d'avoir « un modèle social qui incite davantage à l'activité ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

Le modèle français d'assurance chômage a longtemps été perçu comme le plus généreux en Europe, mais qu'en est-il vraiment aujourd'hui ? Comme le révèlent les données compilées par l'Unédic, qui a comparé l'assurance chômage dans quinze pays européens en 2023, sur le volet du montant de l'indemnité, la France ne fait pas partie des meilleurs élèves.

L'assurance chômage en France assure 57 % du salaire journalier de référence, soit un taux nettement inférieur à celui pratiqué au Danemark, pays le plus généreux avec une indemnité couvrant 90 % du salaire de référence, au Luxembourg (80 % du salaire de référence brut), en Suisse (70 ou 80 %), au Pays-Bas (75 %) ou encore en Italie (75 % et dégressif à partir du 6e mois : -3 % par mois). À l'image de l'Italie, deux autres pays ont fait le choix d'une allocation dégressive pour les demandeurs d'emploi : l'Espagne avec 70 % du salaire de référence pendant les 180 premiers jours puis 60 % ensuite, ainsi que la Belgique, où le taux s'élève à 65 % pendant les trois premiers mois avant de diminuer en plusieurs phases (selon la situation personnelle).

Comme le met en avant notre carte, la Suède, la Finlande, le Royaume-Uni et l'Irlande se démarquent, puisque dans ces pays le montant de l'assurance chômage n'est pas fixé en fonction du salaire de référence. En Suède et en Finlande, on trouve une assurance de base de respectivement 1009 euros et 1110 euros par mois. Tandis qu'outre-Manche, il s'agit d'un forfait qui peut monter jusqu'à 880 euros par mois en Irlande et jusqu'à 380 euros mensuels au Royaume-Uni. Le régime britannique apparait ainsi comme le moins généreux pour le montant de l'assurance chômage.

Quant à la durée d'indemnisation, elle varie en général de 6 à 24 mois selon les pays et la situation des demandeurs d'emploi, sauf en Belgique, où elle est en principe illimitée. En France, la durée maximale d'indemnisation peut aller jusqu'à 2 ans environ, et ce chiffre est similaire en Espagne, en Allemagne et au Danemark par exemple. En revanche, la durée maximale de versement des allocations est inférieure au Portugal (18 mois), au Luxembourg (12 mois), en Irlande (9 mois), au Royaume-Uni (6 mois) et en Suède (300 jours ou 450 jours si enfant à charge).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

L'Allemagne championne de l'énergie éolienne en Europe

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 avril 2025

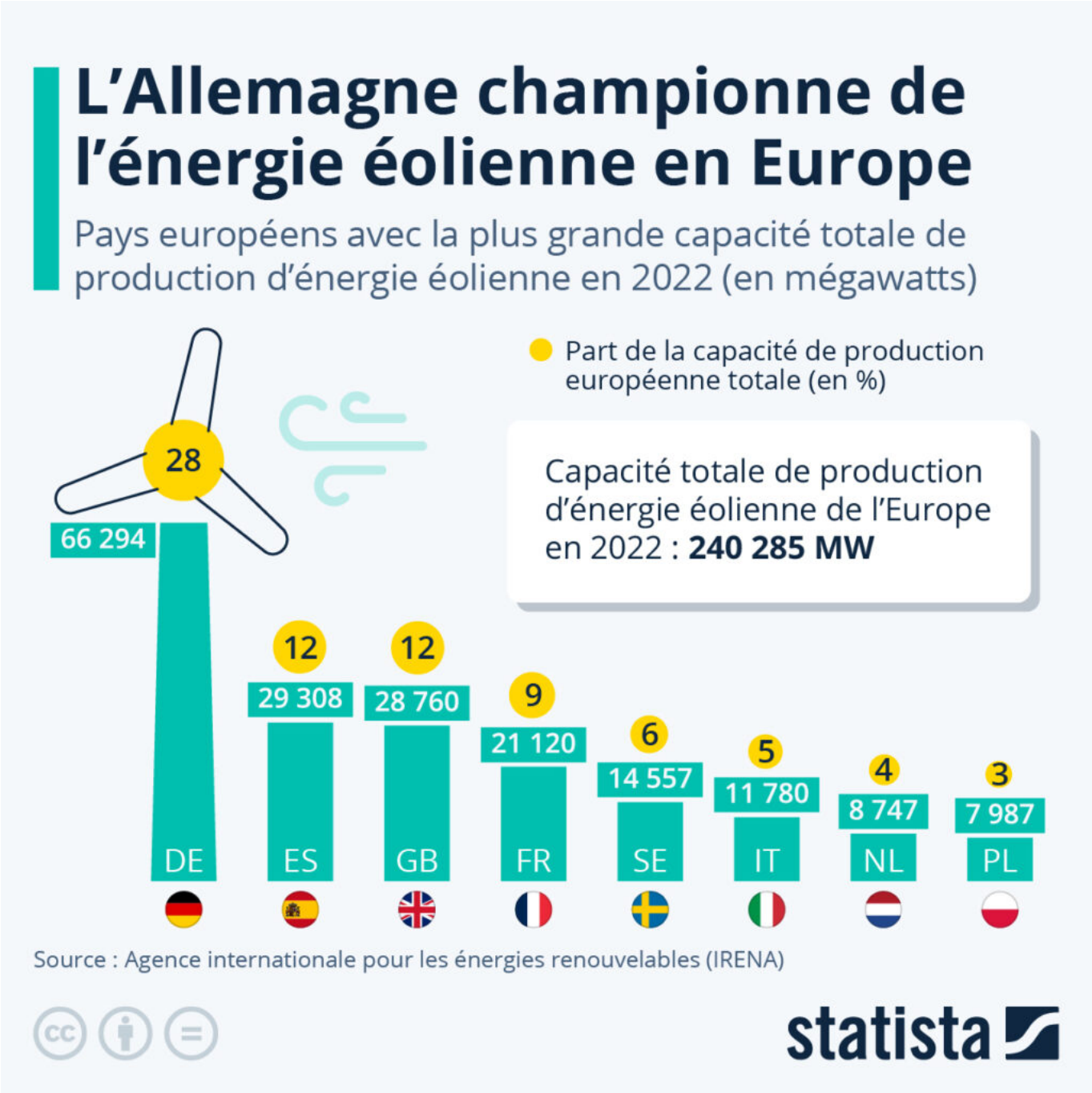

Le mercredi 21 février, Énergie Team, premier producteur d'électricité renouvelable indépendant en France, a présenté trois éoliennes qui, si elles ne semblent au premier abord n'avoir rien de spécial, représentent une première dans l'Hexagone. Le parc éolien de Vallons-de-l'Erdre, en Loire-Atlantique, est en effet le premier parc éolien français à disposer d'une offre de raccordement alternative ayant permis d'éviter 15km de réseau souterrains, réduisant le délai des travaux de raccordement et divisant le

Ecrit par le 20 avril 2025

coût total par quatre. L'initiative a ainsi pour but d'accélérer l'accès a cette source d'énergie renouvelable. À terme, le parc éolien de Vallons-de-l'Erdre devrait produire suffisamment d'énergie pour alimenter une ville de 12 000 habitants.

D'après le plus récent rapport publié par le gestionnaire du réseau de transport électrique RTE, l'énergie éolienne a continué de progresser en 2023, et représente désormais 10,2% de la production totale d'énergie en France. Cependant, comme le montre notre infographie, basée sur des données de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), l'année précédente, la France était loin derrière trois autres pays européens en matière de capacité de production d'énergie éolienne en Europe. En première place, et loin devant les autres pays, on trouvait l'Allemagne, avec une capacité de production de 66 294 mégawatts, soit plus de deux fois plus que l'Espagne (29 308), et trois fois plus que la France (21 120). En 2022, l'Allemagne représentait ainsi près de 30 % de la capacité totale de production européenne d'énergie éolienne.

De Valentine Fourreau pour Statista

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !